Encart comptes SF0551 9/06/05 14:37 Page 1

Bilan Amnesty 2003/2004

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

ACTIF	Au 30/09/04			Au 30/09/03
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	128	80	48	41
Immobilisations corporelles	3 662	1 276	2 386	2 533
Immobilisations financières (1)	12	-	12	12
TOTAL I	**3 802**	**1 356**	**2 446**	**2 586**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	830	115	715	740
Créances (2)				
- Clients et comptes rattachés	169	14	155	156
- Autres	1 085	346	739	567
Valeurs mob. de placements	3 508	4	3 504	3 199
Disponibilités	177	-	177	354
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (2)	555	-	555	492
TOTAL II	**6 324**	**479**	**5 845**	**5 508**
Charges à répartir (III)	**31**	**-**	**31**	**52**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**10 157**	**1 835**	**8 322**	**8 146**
(1) Dont à moins d'un an			12	12
(2) Dont à plus d'un an			13	

PASSIF	Avant affectation	
	Au 30/09/2004	Au 30/09/2003
FONDS ASSOCIATIFS		
Réserve d'investissement	2 135	2 104
Autres réserves (3)	1 983	1 976
Résultat de l'exercice	285	86
TOTAL I	**4 403**	**4 166**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	**771**	**765**
DETTES (4)		
Concours bancaires	247	421
Fournisseurs et comptes rattachés	740	707
Autres	1 578	1 472
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	583	615
TOTAL III	**3 148**	**3 215**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**8 322**	**8 146**
(3) Dont réserves statutaires	174	166
(4) Dont à plus de 5 ans	-	-
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	73	247

Les actions d'Amnesty International

Mode d'action

- Envoi de missions d'enquête dans de nombreux pays pour collecter des informations sur les victimes et les actes de violations des droits humains.
- Mobilisation de l'opinion publique dans le cadre de grandes campagnes : diffusion d'informations auprès des relais d'opinion, envoi de pétitions aux représentants gouvernementaux, manifestations, colloques/conférences, lobbying.
- Education et promotion des droits humains.

Actions menées en 2003-2004

- Campagne mondiale "Fédération de Russie, justice pour tous" jusqu'à fin 2003.
- Campagne "Armes : un marché hors de contrôle" lancée en octobre 2003 avec une coalition d'ONG pour l'adoption d'un traité international sur le commerce des armes et la protection des communautés.
- Campagne mondiale "Halte aux violences contre les femmes" lancée en mars 2004.
- Suivi de certaines situations de crise : Israël et Territoires occupés, Côte d'Ivoire, Soudan (Darfour), République Démocratique du Congo.

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS :

Sur nos comptes :

Service Financier

01 53 38 66 38

Pour tout renseignement :

Service Relations donateurs-membres

01 53 38 65 21

SF0551

RMG:Connect

Amnesty international

Rapport financier 2003-2004

EDITO

Nous vous devons rigueur et transparence

Chaque année, nous avons le souci de vous informer sur les comptes, le fonctionnement et la gestion d'Amnesty International section française. Nous vous devons en effet rigueur et transparence concernant l'emploi des ressources provenant des dons et adhésions dont dépend la réalisation de notre mission. Le résultat de l'exercice 2003-2004 est positif et s'élève à 284 679 €.

Un grand merci pour votre soutien et votre confiance

Claude Penotet
Trésorier

Notre mission

Amnesty International, association indépendante et impartiale, a pour mission de mener des recherches et des actions visant principalement à prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits humains : défense de la liberté d'opinion, de l'intégrité physique et psychique, lutte contre les discriminations.

Nos équipes et sympathisants

Amnesty International est présente dans 74 pays avec 1,8 million de membres. Au 1er janvier 2005, la section française comptait 21 513 membres, 3 656 abonnés au mensuel *La Chronique* et 220 377 donateurs. Le Secrétariat national compte 60 permanents salariés et plus de 300 bénévoles. La masse salariale brute (1 861 568 €, soit 14,2 % des ressources) est consacrée à hauteur de 62 % à la réalisation de la mission sociale. Le travail des bénévoles, équivalant à celui de 47 salariés à temps plein, est consacré à hauteur de 65 % à la mission sociale. 376 groupes et 30 antennes jeunes bénévoles, organisent des événements pour soutenir les campagnes.

Encart comptes SF0551 9/06/05 14:37 Page 2

Le contrôle de nos comptes

Chaque année, nos comptes sont certifiés réguliers et sincères. Le Comité Finances, composé d'experts bénévoles et indépendants, exerce un contrôle rigoureux de la section française. Pour garantir la transparence et la sincérité des comptes, Amnesty International se soumet au contrôle du Comité de la Charte qui garantit la bonne utilisation des fonds nécessaires pour assurer sa mission sociale.

COMITÉ DE LA CHARTE
donner en confiance

Amnesty International est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public.

Nos sources de financement

Afin de garantir son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention gouvernementale pour réaliser sa mission sociale et assurer son fonctionnement. Le financement de la section française repose donc sur les dons du grand public, les cotisations de ses membres, les legs et donations, les abonnements et la vente de produits et de publications. Seules des subventions de collectivités locales peuvent être acceptées pour financer des activités de promotion des droits humains.

Pour cet exercice, Amnesty International a également bénéficié de dons en nature provenant d'entreprises privées (valeur estimée à 86 000 €), notamment par des agences TBWA (campagnes enfants et armes) et Magnum (*La Chronique d'Amnesty*) en 2004.

La bonne utilisation de nos fonds

La section française d'Amnesty a consacré 98,7 % des dons collectés, soit 62,7 % de ses ressources, à la réalisation de sa mission sociale. C'est l'une des quatre sections nationales qui participe le plus au financement du mouvement international avec 37,4 % des dons reversés. Cette contribution, qui s'élève à 23,4 % des ressources, soit 3 078 611 € permet :

- de financer la recherche sur les victimes et les actes de violations des droits humains dans près de 150 pays,
- d'assurer l'envoi de délégués pour assister aux procès en qualité d'observateurs et entreprendre des démarches auprès des gouvernements,
- de mener des campagnes de sensibilisation et de publier des centaines de rapports,
- de contribuer au développement mondial d'Amnesty International par l'aide aux petites sections, plus spécialement dans les pays du Sud.

L'avantage fiscal

66 % du don effectué par les particuliers est déductible des impôts à concurrence de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, les dons sont déductibles à 60 % dans la limite de 5 ‰ de leur chiffre d'affaires.

Les legs et donations

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, Amnesty International est habilitée à recevoir un legs, une donation ou une assurance-vie exonéré de droits de succession. Ces sommes sont intégralement versées à Amnesty International.

RÉPARTITION DES RESSOURCES *(chiffres arrondis à l'euro près)*

	2002/2003		2003/2004	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**
Dons *(non affectés)*	7 985 861	64,5 %	8 230 669	62,7 %
Legs *(non affectés)*	81 385	0,6 %	339 745	2,6 %
Mécénat & parrainage	21 188	0,2 %	12 242	0,1 %
Manifestations	37 925	0,3 %	59 970	0,5 %
Subvention régionale	-	-	26 748	0,2 %
Cotisations	1 275 007	10,3 %	1 263 482	9,6 %
Abonnements	767 939	6,2 %	781 150	5,9 %
Autres ventes de produits	1 633 112	13,2 %	1 674 786	12,7 %
Produits financiers	74 939	0,6 %	60 486	0,5 %
Reprise sur provisions	396 385	3,2 %	382 166	2,9 %
Autres ressources	111 091	0,9 %	305 617	2,3 %
TOTAL RESSOURCES	**12 384 832**	**100 %**	**13 137 061**	**100 %**
Déficit de l'exercice	0	0 %	0	0 %
TOTAL	**12 384 832**	**100 %**	**13 137 061**	**100 %**

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2003/2004

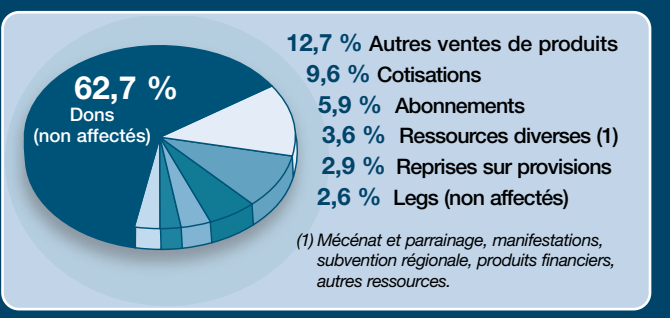

(1) Mécénat et parrainage, manifestations, subvention régionale, produits financiers, autres ressources.

RÉPARTITION DES EMPLOIS *(chiffres arrondis à l'euro près)*

	2002/2003		2003/2004	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**
Mission Sociale	7 874 598	63,6 %	8 126 111	61,9 %
Dont contribution au mouvement international	2 717 443	21,9 %	3 078 611	23,4 %
Frais d'appel à la générosité	1 032 902	8,3 %	1 001 658	7,6 %
Frais de traitement des dons	192 915	1,5 %	188 023	1,4 %
Frais d'info & de communication	194 436	1,6 %	199 003	1,5 %
Frais de manifestation	7 454	0,1 %	20 603	0,2 %
Achats pour revente	1 532 722	12,4 %	1 550 372	11,8 %
Frais de gestion	962 312	7,8 %	1 148 798	8,7 %
Dotation aux amortissements	127 979	1,0 %	143 371	1,1 %
Autres provisions & charges exceptionnelles	293 698	2,4 %	393 322	3,0 %
Frais financiers	54 326	0,4 %	57 705	0,4 %
Impôts & taxes	25 580	0,2 %	23 416	0,2 %
TOTAL EMPLOIS	**12 298 922**	**99,3 %**	**12 852 382**	**97,8 %**
Excédent de l'exercice	85 910	0,7 %	284 679	2,2 %
TOTAL	**12 384 832**	**100 %**	**13 137 061**	**100 %**

RÉPARTITION DES EMPLOIS 2003/2004

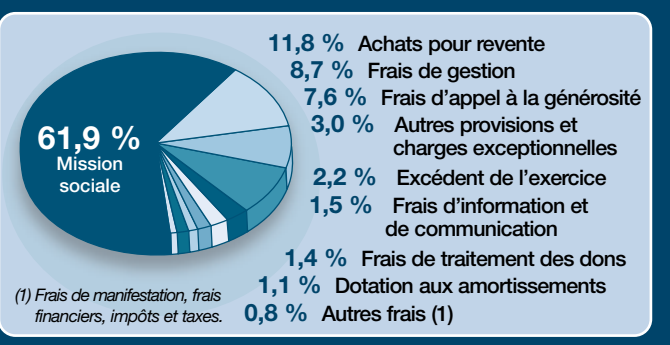

(1) Frais de manifestation, frais financiers, impôts et taxes.